

*Vente aux enchères Publiques*

**A Aunay S/ Auneau 28700, RD 130, Parc d'Activités du Camp :**

**VENDREDI 31 MARS A 10 H 30**

**Matériel de restaurant**

A la req de Me Joulain, LJ SARL Le Mess

- 12 Tables – 12 chaises paillées – Petite vitrine réfrigérée à pâtisserie – 2 Tables mange debout et 4 tabourets – 2 Armoires réfrigérées à boissons – Meuble arrière bar réfrigéré – Petit congélateur - 3 Petits réfrigérateurs – Cave à vin – Ordinateur de caisse et imprimante – Machine à café – Petit stock de bouteilles - Jardinières – Hachoir – Machine mise sous vide – Piano 4 feux gaz – Bain marie – 2 Tables inox - Four Hios – Friteuse – Hotte inox sur pieds – Tour réfrigéré - Plonge – Lave mains – Plancha – Vaisselle ...

Expo: de 10 h 15 à 10 h 30

**Listes et photos : [www.interencheres.com/28001](http://www.interencheres.com/28001) – Enlèvements immédiats**

**S.C.P. Jean-Pierre LELIEVRE - Pascal MAICHE - Alain PARIS**

*Commissaires priseurs habilités et judiciaires*

**ivoire**

**10, rue Claude Bernard – ZA du Coudray – BP 70129 – 28003 Chartres Cedex**

**Tél. 02.37.88.28.28 - Fax. 02.37.88.28.20 - E-mail : [chartres@galeriedechartres.com](mailto:chartres@galeriedechartres.com) – [www.ivoire-chartres.com](http://www.ivoire-chartres.com)**

**SOCIETE DE VENTES VOLONTAIRES ASSOCIEES | IVOIRE FRANCE |**

**CONDITIONS DE VENTE**

**\* Exposition : Le matin de la vente entre 10 h 15 et 10 h 30.**

**\* Conditions et frais de vente : - Frais de vente : 14.40 % en sus de l'enchère**

**- T.V.A. récupérable pour les assujettis.**

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE. Un adjudicataire CEE justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

- Paiement au comptant par carte bancaire, chèque de banque, virement bancaire, chèque avec lettre accreditive de banque et présentation de deux pièces d'identité en cours de validité ; ou espèces (dans la limite de 1.000 €uros frais et taxes compris lorsque le débiteur a son domicile en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle, et dans la limite de 15.000 €uros frais et taxes compris lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle Le paiement en espèces pour les professionnels étrangers sera donc limité à 1.000 €uros).

**La remise des lots sera subordonnée au complet règlement, suite à la demande notamment d'un chèque de banque, ou d'un virement.** Pour les règlements par chèque pour le compte de société, il sera indispensable de nous présenter un K-bis récent de moins de 2 mois.

**AUCUN ORDRE D'ACHAT NE SERA ACCEPTE : IL EST NECESSAIRE D'ASSISTER A LA VENTE POUR ENCHERIR.**

**\* Conditions générales :** Conditions habituelles et plus particulièrement les suivantes :

- Les objets de quelque nature qu'ils soient sont vendus sans aucune espèce de garantie et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée, les objets ayant été exposés à la vue du public préalablement à la vente.

- Le commissaire-priseur établit les lots de manière qu'il juge convenable dans l'intérêt de la vente. Il a la possibilité de rassembler ou diviser tel ou tel objet. Il se réserve la faculté de changer l'ordre de la vente s'il y a lieu, les numéros portés sur les objets ne servant qu'à identifier l'objet présenté.

- S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère sur le même objet soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps le dit objet sera – immédiatement – remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à nouveau enchérir, l'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

- Les volumes, métrages, contenances, kilométrages, et capacités qui peuvent être indiqués, ne sont qu'approximatifs et donnés à titre de simple renseignement et jamais garantis.

- Les objets sont et deviennent aux risques et périls des adjudicataires dès l'instant de l'adjudication. Ils doivent effectuer l'enlèvement immédiatement – en fin de vente, comme précisé dans les conditions d'enlèvements – à leurs frais, risques et périls. Dans le cas où un délai ou sursis est accordé – ou exigé pour présentation du chèque à l'organisme bancaire débiteur – cette stipulation ne peut faire échec à l'application du présent article. Pour certaines machines, l'adjudicataire reconnaît avoir été informé de l'obligation de mettre si nécessaire, la machine en conformité avec la législation, avant tout usage ou toute commercialisation, il sera demandé à certains adjudicataires de signer le procès verbal indiquant qu'il a connaissance des réglementations en vigueur.

Il est spécialement stipulé que les adjudicataires auront l'obligation, sous leur propre responsabilité, à leurs frais, risques et périls, de modifier s'il y a lieu sur les machines mises en adjudication, et ce dans un délai de trois mois au plus tard et avant tout usage, les dispositifs de sécurité exigés par les décrets du 14 juin 1947, pris en application de l'article 66 du Code du Travail, Art. 42 Chapitre III du Code du Travail, hygiène et sécurité, les articles 233 alinéa 233 1 à 7 et autres, et ce sans qu'aucun recours de quelque nature qu'il soit, puisse être exercé à l'encontre tant de l'Officier Ministériel que du Mandataire judiciaire ou du propriétaire des machines mises en vente.

L'adjudicataire sera dans l'obligation de récupérer les produits qui peuvent être toxiques, se trouvant dans les machines, et de faire le nécessaire pour les détruire, le tout à la charge de l'adjudicataire.

L'acheteur soussigné, ayant pris connaissance des indications du procès verbal, s'engage avant utilisation, exposition, négociation à mettre le matériel désigné au bordereau en conformité avec la législation et notamment le décret 80.542 du 15 juillet 1990.

Le fait même de l'adjudication vaudra élection de domicile en l'étude de Maîtres Jean-Pierre LELIEVRE, Pascal MAICHE, Alain PARIS, commissaires-priseurs associés, à CHARTRES, et attribution de juridiction au Tribunal siégeant à CHARTRES.

Le démontage et l'enlèvement sont à la charge de l'acheteur.

Les acheteurs assument la pleine responsabilité de tout démontage qui pourrait être causé à des biens du vendeur ou des tiers. En aucun cas, les vendeurs ne procéderont à des démolitions du bâtiment ou équipement, à moins d'y être autorisés dans les conditions stipulées par leur propriétaire. Sauf stipulation contraire, les conduites de gaz, eau vapeur et électricité des machines ou installations achetées seront débranchées à l'endroit du premier raccord, vanne, ou interrupteur ou encore repère expressément apporté sur ces conduites.

Les acheteurs ne pourront faire valoir aucun droit sur les conduites souterraines ou incorporées dans les maçonneries, sauf si, ce droit leur incombe en vertu des stipulations du catalogue.

**\* Conditions d'enlèvements : - Aucun enlèvement durant la vente.**

**- Enlèvements (uniquement sur présentation du bordereau acheteur) après la vente, jusqu'à 12 h 30 puis de 14 h à 18 heures.**

**ATTENTION : Passé ce délai, aucun enlèvement ne sera possible.** Les transporteurs devront être munis du bordereau acheteur ou de la photocopie, ou d'une lettre indiquant les objets devant être enlevés.

***LES NUMEROS DES PHOTOS SONT DONNES A TITRE INDICATIF.***

**ATTENTION : AUCUN ENLEVEMENT NE SERA AUTORISE PENDANT LA VENTE.**

Conditions spécifiques à cette vente : Attention :

Un chèque de caution d'un montant de 500 € ou 200 € sera demandé lors de la vente pour les lots numéros 11, 18, 37, 38, 41, 46 et 47. Ces chèques de caution seront restitués après la vente, une fois l'enlèvement et le démontage terminés, et après vérification que les lots achetés ont bien été démontés et enlevés proprement sans dommage.

- 1 |\* Lot comprenant 2 grandes jardinières** en bois, doubles faces, mobiles sur roulettes, avec un panneau en claustra au centre, remplies de billes d'argiles, et 2 petites jardinières en bois, doubles faces, mobiles sur roulettes, avec un panneau en claustra au centre, remplies de billes d'argiles, l'ensemble en l'état sans réclamation,
- 2 |\* Lot comprenant 2 rideaux** gris, au niveau de la porte d'entrée, 17 panneaux de rideaux, en tissu rouge et gris, et 2 petits tapis de sol, le tout en l'état sans réclamation,
- 3 |\* Ensemble de 12 tables**, différents modèles, le tout en l'état sans réclamation,
- 4 |\* Ensemble de 12 chaises**, assise paillée, avec dossier à trois barreaux en bois verni, le tout en l'état sans réclamation,
- 5 |\* Petite vitrine réfrigérée** à pâtisserie Métro, en l'état sans réclamation,
- 6 |\* Table roulante** en bois, à trois plateaux, en l'état sans réclamation,
- 7 |\* Lot** comprenant 2 tables mange-debout, piétement tube rouge, à deux plateaux circulaires, en mélaminé gris, et 4 tabourets de bar, piétement tube noir, avec assise skaï rouge pour et assise noire pour un, l'ensemble en l'état sans réclamation,
- 8 |\* Armoire réfrigérée** à boissons, hauteur environ 2 m, marquée Orangina, ouvrant par une porte vitrée, en l'état sans réclamation,
- 9 |\* Broyeur à glace** Santos, Ice Crusher, en l'état sans réclamation,
- 10 |\* Petit réfrigérateur** blanc, à une porte, de marque Aya, en l'état sans réclamation,
- 11 |\* Meuble arrière bar**, ouvrant par trois portés vitrées, avec groupe logé, de chez Métro, en l'état sans réclamation, *AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 200 €.*
- 12 |\* Cave à vin** La Sommelière, avec affichage digital, à double compartiments, et à double températures, pour une contenance de 48 bouteilles, vendue vide, en l'état sans réclamation,
- 13 |\* Lot** comprenant un ordinateur de caisse avec écran et unité centrale intégrée, tactile, de marque Eee, avec clavier, souris, 1 imprimante à ticket de caisse Métapace, 1 tiroir caisse marqué Extra, l'ensemble en l'état sans réclamation,

- 14 |\* **Machine à café** professionnelle Nespresso, à capsules, avec 1 rangement à 4 tiroirs, pour rangement des capsules Nespresso, avec lot de capsules, le tout en l'état sans réclamation,
- 15 |\* **Lot de bouteilles** se trouvant au niveau du bar (vins, apéritif, bouteilles d'eau) et bouteilles entamées, le tout en l'état sans réclamation,
- 16 |\* **Lot de bouteilles** de vin, 3 bouteilles de Champagne factices, et bouteilles en 25 ou 33 cl, le tout en l'état sans réclamation (se trouvant dans le bureau),
- 17 |\* **Ensemble** se trouvant dans le bureau, dont 2 étagères à bouteilles, 1 enregistreur vidéo, 1 écran plat Acer, 1 téléphone répondeur, 1 table bureau, un petit meuble métallique gris, un petit canapé en l'état, le tout en l'état sans réclamation,
- 18 |\* **Lot** se trouvant dans le local vestiaire, dont chaise haute de bébé, portant à vêtement, étagère en plastique, four Métro en l'état, table à repasser avec centrale vapeur, étagère montants en alu à 4 étages, 2 chaises paillées, le tout en l'état sans réclamation, *AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 200 €.*
- 19 |\* **Trois étagères** basses, en mélaminé marron foncé, en l'état sans réclamation,
- 20 |\* **Table roulante** en inox, à trois plateaux, vendue en l'état sans réclamation,
- 21 |\* **Vitrine réfrigérée** marquée Orangina, ouvrant par une porte vitrée, vendue en l'état sans réclamation,
- 22 |\* **Petit réfrigérateur** blanc, ouvrant par une porte, vendu en l'état sans réclamation,
- 23 |\* **Petit réfrigérateur** blanc, ouvrant par une porte, vendu en l'état sans réclamation,
- 24 |\* **Petit congélateur** bas Frigélux, façade inox, volume total brut 372 litres, vendu en l'état sans réclamation,
- 25 |\* **Table inox** avec un tiroir en ceinture, avec dossier, longueur environ 2 m, vendue en l'état sans réclamation,
- 26 |\* **Hachoir** inox Léonardi avec ses accessoires, l'ensemble vendu en l'état sans réclamation,
- 27 |\* **Four micro-ondes** Sharp, façade en inox, vendu en l'état sans réclamation,
- 28 |\* **Lot** comprenant 2 éléments étagères en plastique noir, à deux plateaux, 1 porte-tickets de commande, 1 sonnette de table, le tout en l'état sans réclamation,
- 29 |\* **Machine de mise sous vide**, Vacuum 2010 Orved, en l'état sans réclamation,
- 30 |\* **Lot** comprenant un petit meuble bas, en inox, ouvrant par une porte de marque Morice et 2 porte-couteaux aimantés, muraux, le tout en l'état sans réclamation,
- 31 |\* **Bain-marie** Métro, à un compartiment, vendu en l'état sans réclamation,
- 32 |\* **Hotte inox**, à deux grilles, sur pieds, longueur environ 2 m, en l'état sans réclamation,
- 33 |\* **Piano quatre feux gaz**, et une plaque coupe feu au centre, avec four gaz, avec un placard une porte à gauche formant étuve, de marque Novati, l'ensemble en l'état sans réclamation,
- 34 |\* **Table** carrée avec dossier inox, longueur environ 1 m, vendue en l'état sans réclamation,
- 35 |\* **Friteuse double** (2 X 8 litres) de marque Euromax, en l'état sans réclamation,
- 36 |\* **Lot** comprenant une étagère murale en inox, à barreaux, longueur environ 1.20 m, 1 étagère murale à deux plateaux, en inox, fixée au mur, de marque Tournus Equipement, largeur environ 1.20 m, reposant sur une étagère murale en inox, à 1 plateau, et batterie de cuisine dont casseroles, poêles, crêpières, pinces, couteaux, cercles à pâtisserie, le tout en l'état sans réclamation,

**37** |\* **Four 4 kg vapeur Hios** VAC 400 / 3 N, modèle EC05ES, et en dessous 1 table rectangulaire en inox renforcé, environ 1.20 m x 0.80 m, l'ensemble en l'état sans réclamation, *AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 200 €*.

**38** |\* **Tour réfrigéré** en inox, à deux portes, avec groupe logé, en l'état sans réclamation, *AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 200 €*.

**39** |\* **Deux étagères**, montants en alu, avec plateaux en plastique bleu, l'ensemble en l'état sans réclamation,

**40** |\* **Lot** comprenant une étagère murale en inox, à barreaux, longueur environ 1.20 m, et une essoreuse à salade en plastique orange, l'ensemble en l'état sans réclamation,

**41** |\* **Plonge** en inox à deux grands bacs et une paillasse à droite, avec une colonne robinetterie avec douchette, l'ensemble en l'état sans réclamation, *AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 200 €*.

**42** |\* **Lot** comprenant une table inox, avec dossier à deux plateaux et 1 étagère en plastique noir, à deux étages, le tout en l'état sans réclamation,

**43** |\* **Lot de vaisselle et batterie de cuisine** dont assiettes en porcelaine blanche, coupelles, gastronomes en inox, couvercles, plaques à pâtisserie, culs de poule inox, boîtes en plastique, planches à découper, moules, corbeilles en vannerie, le tout en l'état sans réclamation,

**44** |\* **Blender** Kitchen Aid en l'état sans réclamation,

**45** |\* **Support crochets de boucher**, à 11 potences, avec un lot d'ustensiles de cuisine, dont maryses, louches, spatules, cuillères, écumeurs, le tout en l'état sans réclamation,

**46** |\* **Petit lave-mains** en inox, avec dossier, à commande au genou, vendu en l'état sans réclamation, *AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 200 €*.

**47** |\* **Lot** se trouvant à l'extérieur, dont 1 vitrine réfrigérée en l'état, déclarée hors service, 1 plan de travail inox, longueur environ 1.50 m, 1 transpalette Crown, en l'état, déclaré hors service, 1 petit groupe électrogène, déclaré hors service, l'ensemble en l'état sans réclamation, *AVEC CHEQUE DE CAUTION DE 200 €*.

**48** |\* **Four micro-ondes** de marque Fairline, en l'état sans réclamation,

**49** |\* **Friteuse** sur pieds, triphasée, de marque Balux, capacité 8 litres, en l'état sans réclamation,

**50** |\* **Lot** comprenant une plancha largeur environ 1 m, en inox, électrique, et 1 four de marque Métro, inox, le tout en l'état sans réclamation,

**51** |\* **Lot** comprenant 2 chaises bois, assise paillée, 1 étagère en plastique noir à 5 étages, 1 lot de vaisselle dont assiettes en verre transparent, 1 étagère double, montants en alu, avec clayettes en plastique gris, à 4 étages, 1 cuisinier vapeur Seb, le tout en l'état sans réclamation,

**52** |\* **Porte-menu** éclairé avec sa télécommande, et batterie, en l'état sans réclamation,

**53** |\* **Ensemble de vaisselle** se trouvant dans la salle de restaurant dont couverts inox, verres, panneaux publicitaires et encadrements divers, 1 lampadaire avec abat-jour en papier, petites lampes à poser, nappes et napperons de couleurs, ardoises murales, photophores, coupes à glace, pichets, le tout en l'état sans réclamation,

**Me Jean-Pierre LELIEVRE - Me Pascal MAICHE - Me Alain PARIS**

**Commissaires-Priseurs Judiciaires associés**

10 rue Claude Bernard – BP 70129 – ZA Le Coudray – 28003 CHARTRES CEDEX

Tél. 02.37.88.28.28 - Fax. 02.37.88.28.20 - e-mail : [chartres@galeriechartres.com](mailto:chartres@galeriechartres.com)